EXCO SOCODEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
51 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy
21066 DIJON CEDEX

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

ONCODESIGN

Société Anonyme

20 Rue Jean Mazen
21000 DIJON

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

ONCODESIGN

Société Anonyme

20 Rue Jean Mazen
21000 DIJON

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

---

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ONCODESIGN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés intitulée « Modalités de consolidation – Méthodes de consolidation » qui expose les méthodes retenues pour l'établissement de cette première consolidation, et notamment la présentation d'une seule année de flux de trésorerie.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés intitulée « Ecarts d'acquisition » expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de traitement des écarts d'acquisition négatifs et nous nous sommes assurés que la note 4.13.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournie une information appropriée.

- Comme indiqué dans la note 3.3.13 de l'annexe aux comptes consolidés intitulée « Reconnaissance du chiffre d'affaires », votre société comptabilise le résultat de ses contrats à long-terme selon la méthode de l'avancement sur la base des meilleures estimations disponibles des résultats à terminaison. Nous avons revu les hypothèses retenues et les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Dijon et Lyon, le 24 mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

EXCO SOCODEC	DELOITTE & ASSOCIES
Magali RAUX	Dominique VALETTE

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

Bilan consolidé

(K€)	2016.12			2015.12	
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes	
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-	
Immobilisations incorporelles	1 508	(531)	977	605	*NOTE 4.1*
Immobilisations corporelles	18 238	(4 598)	13 640	2 138	*NOTE 4.2*
Immobilisations financières	181	-	181	231	*NOTES 4.3 & 4.4*
Total Actif Immobilisé	**19 926**	**(5 129)**	**14 797**	**2 974**	
Stocks et en-cours	502	(46)	456	459	*NOTE 4.5*
Clients et comptes rattachés	3 446	(157)	3 289	5 057	*NOTE 4.6*
Autres créances et comptes de régularisat	4 339	-	4 339	2 461	*NOTE 4.7*
Disponibilités	9 888	-	9 888	9 246	*NOTE 4.10*
Total Actif	**38 100**	**(5 332)**	**32 769**	**20 197**	

(K€)	2016.12	2015.12	
Capital	545	545	
Primes liées au capital	17 692	17 692	
Ecart de réévaluation	-	-	
Réserves	(5 891)	(7 252)	*NOTE 4.11*
Réserves de conversion groupe	(20)	6	
Autres réserves	(135)	18	
Résultat de l'exercice	636	1 270	
Ecart de conversion sur le résultat de l'exercice	(4)	-	
Total Capitaux Propres	**12 823**	**12 277**	
Intérêts hors groupe	-	-	
Autres fonds propres	1 454	1 106	*NOTE 4.12*
Provisions	8 109	190	*NOTE 4.13*
Emprunts et dettes financières	1 542	1 054	*NOTE 4.14*
Fournisseurs et comptes rattachés	3 407	1 727	*NOTE 4.15*
Autres dettes et comptes de régularisation	5 435	3 843	
Total Passif	**32 769**	**20 197**	

Compte de résultat consolidé

(K€)	2016.12	2015.12	
Chiffre d'affaires	11 269	14 525	*NOTE 5.1*
Autres produits d'exploitation	3 342	2 196	*NOTE 5.2*
Achats consommés et charges externes	(9 463)	(9 076)	
Autres charges d'exploitation	(53)	(35)	
Impôts et taxes	(236)	(262)	
Charges de personnel	(7 109)	(5 831)	*NOTE 5.3*
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(688)	(229)	*NOTE 5.4*
Résultat d'exploitation	**(2 938)**	**1 288**	
Charges et produits financiers	117	(17)	*NOTE 5.5*
Résultat courant des sociétés intégrées	**(2 821)**	**1 270**	
Charges et produits exceptionnels	(10)	7	*NOTE 5.6*
Impôt sur les bénéfices	3 499	16	*NOTE 6*
Résultat net des entreprises intégrées	**668**	**1 294**	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(113)	(24)	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	81	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**636**	**1 270**	
Résultat net (part du groupe)	**636**	**1 270**	
Résultat par action (en €/action)	0.09	0.19	
Résultat dilué par action (en €/action)	0.09	0.19	

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (K€)	2016.12
Résultat net total des sociétés consolidées	636
Elimination des amortissements et provisions	463
Elimination de la variation des impôts différés	(2 878)
Elimination des plus ou moins values de cession	(797)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivaler	113
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-
Total marge brute d'autofinancement	**(2 463)**
Variation des stocks liée à l'activité	(9)
Variation des provisions sur stocks	12
Variation des créances clients et autres débiteurs	85
Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	(157)
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	3 197
Variation du BFR lié à l'activité	**3 129**
Flux net généré par (affecté à) l'activité	**666**
Acquisition d'immobilisations	(875)
Avances Preneurs versées	-
Cession d'immobilisations	71
Incidence des variations de périmètre	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	**(803)**
Dividendes versés aux minoritaires	-
Augmentations (réductions) de capital	-
Subventions d'investissements reçues	-
Variation nette des avances remboursables	348
Emissions d'emprunts	862
Remboursements d'emprunts	(375)
Variations des comptes courants	-
Cession (acq.) nette actions propres	(77)
Variation nette des concours bancaires	1
Flux net provenant du (affecté au) financement	**759**
Incidence de la variation des taux de change	20
Incidence des changements de principes comptables	-
Variation de trésorerie	**642**
Trésorerie d'ouverture	9 246
Trésorerie de clôture	9 888

Variation des capitaux propres consolidés

En K€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Autres réserves groupe				Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total Capitaux propres
				Réserves de conversion groupe	Titres auto-contrôle	Autres	Total Autres réserves				
Situation à la clôture de l'exercice 2014.12	-	-	396	-	(84)	-	(84)	-	312	-	312
Affectation du résultat de l'exercice 2014.12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	0
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	25	-	25	-	25	-	25
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	6	-	-	6	-	6	-	6
Résultat 2015.12	-	-	-	-	-	-	-	1 270	1 270	-	1 270
Autres mouvements	545	17 692	(7 648)	-	-	74	74	-	10 664	-	10 664
Situation à la clôture de l'exercice 2015.12	**545**	**17 692**	**(7 252)**	**6**	**(59)**	**74**	**22**	**1 270**	**12 277**	**-**	**12 277**
Affectation du résultat de l'exercice 2015.12	-	-	1 270	-	-	-	-	(1 270)	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'auto-contrôle	-	-	13	-	(77)	-	(77)	-	(64)	-	(64)
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	78	(26)	-	(78)	(104)	-	(26)	-	(26)
Résultat 2016.12	-	-	-	-	-	-	-	636	636	-	636
Autres mouvements	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	13
Situation à la clôture de l'exercice 2016.12	**545**	**17 692**	**(5 891)**	**(20)**	**(135)**	**(4)**	**(156)**	**636**	**12 823**	**-**	**12 823**

ANNEXE

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

- Le 5 janvier 2017, ONCODESIGN a annoncé la signature d'un accord de collaboration stratégique avec le laboratoire pharmaceutique Bristol-Myers Squibb pour découvrir, développer et commercialiser de nouvelles molécules macrocycliques destinées à de nouveaux traitements en immuno-oncologie.
- Le 3 mai : Signature d'un Partenariat de Service avec les laboratoires Ipsen dans le cadre de leur projet Campus sur leur site des Ulis. Ce partenariat a pour effet d'une part la reprise de quatre salariés sur le site d'Ipsen et la participation à la mise en œuvre de leurs projets oncologie. Dans le cadre de cette collaboration, Oncodesign percevra chaque année un montant minimum garanti pour financer les efforts de recherche engagés aux Ulis et sur sa plateforme de Dijon, auquel pourra s'ajouter une part de rémunération variable liée au volume d'activité autour des programmes d'Ipsen. Le minimum garanti sur 3 ans est de 3,7 M€.
- Au mois de juillet : Lancement de la première étude clinique avec un radio traceur issu de la technologie Nanocyclix. Cette étude se déroule dans le cadre du projet ISI « Imakinib ».
- Au 1er décembre : Acquisition du centre de recherche François Hyafil auprès de GSK et nomination de deux nouveaux directeurs d'activités stratégiques. A ce titre Oncodesign SA acquiert :
  - Un bâtiment de 8 000 m2 dédié à la Recherche et Développement sur la commune de Villebon sur Yvette au prix de 1 euro évalué à 10 millions d'euros. Les équipements (fonctionnement et scientifiques) au prix de 1 euro évalué à 1,3 million d'euros.
  - Le versement d'une subvention exceptionnelle de 33 millions d'euros répartie sur 4 ans de la manière suivante : 1,3 M€ en produits exceptionnels sur l'exercice 2016 puis 7,9 M€ le 31 janvier sur les années 2017 à 2020.
  - Un contrat de Service d'une valeur de 2 millions d'euros garantis réparti également sur une période de 4 ans.

  Dans ce cadre, l'équipe de 57 personnes constituant ce laboratoire de recherche avec des chercheurs en chimie pharmaceutique /drug design et Pharmacologie, ayant montré son efficacité par le passé par la découverte de nombreuses molécules dont le Cyalis devenu un blockboster sur le marché, est intégrée aux équipes de recherche d'Oncodesign. Les compétences de cette équipe, ouvrent l'accès à de nouvelles aires thérapeutiques : les maladies métaboliques, les maladies inflammatoires, le cardiovasculaire et les maladies du système nerveux central. Cette acquisition est un accélérateur puissant au développement des programmes de licensing d'Oncodesign en oncologie et aux partenariats avec de nouvelles Pharmas.
  Cette acquisition a donné lieu à la création d'un établissement d'Oncodesign SA.
- Enfin le 21 novembre 2016 - ONCODESIGN a remporté les 4ème European Small and Mid-Cap Awards dans la catégorie "Rising Star". Les European Small and Mid-Cap Awards ont été créés pour récompenser les meilleures petites et moyennes entreprises européennes qui ont eu accès aux marchés de capitaux via une introduction en bourse. Ce prix relève d'une initiative conjointe entre la Commission européenne, les principales bourses européennes et EuropeanIssuers. Les quatre lauréats ont été choisis par un jury

indépendant composé de personnalités éminentes à travers l'Europe. ONCODESIGN remporte le prix "Rising Star". Le lauréat du "Rising Star" est avant tout une valeur très performante du sous-segment des PME. Le "Rising Star" est aussi une valeur citoyenne et responsable. C'est, en outre, une jeune entreprise en développement affichant un fort potentiel de croissance. Elle est bien gérée et dispose des fonds suffisants du fait de son introduction en bourse.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

- Le 07 février 2017, Le projet collaboratif OncoSNIPE® d'Oncodesign bénéficie d'une aide de 7,7 millions d'euros du Programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par Bpifrance.
- Le 15 mars 2017, Oncodesign reprend auprès d'Ipsen les droits sur son programme dans la maladie de Parkinson :
  - Reprise par Oncodesign de l'intégralité des droits du programme LRRK2 et du portefeuille de brevets associé.

Poursuite du partenariat stratégique en oncologie entre Ipsen et Oncodesign.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de la recherche-développement en biotechnologie.

En développant en propre ou en partenariat des candidats médicaments tant dans son domaine historique qu'est l'oncologie, que dans d'autres aires thérapeutiques, et ceci grâce à sa technologie Nanocyclix© qui lui permet de sélectionner des couples molécule-cible puissants et sélectifs sur des inhibiteurs de Kinase.

De plus, ses autres modules technologiques (Predict©, Phamimage©, C-Mice©, et bientôt Oncosnipe©) permettent au groupe Oncodesign de proposer une large palette de service qui va de la preuve du concept sur animal au Full Drug Discovery Services et lui assurent un revenu récurrent.

2.2. Organigramme au 31 décembre 2016

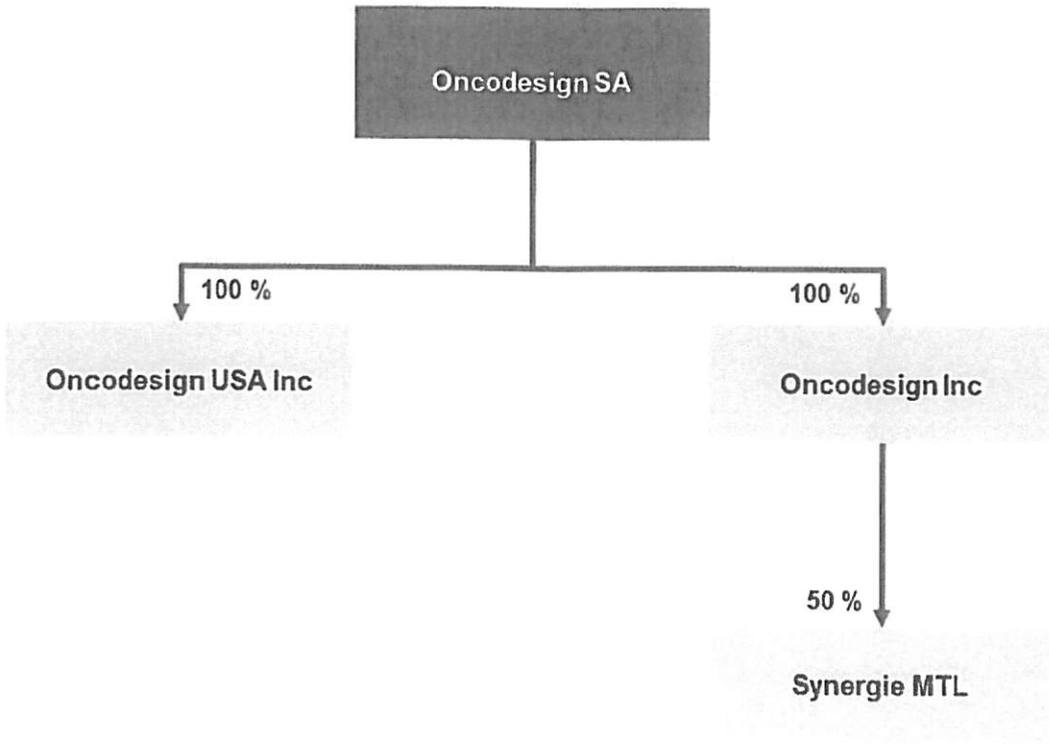

2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

			2016.12			2015.12		
Unités	Siège social	N° Siret	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
ONCO DESIGN SA	20 RUE JEAN MAZEN 21000 DIJON (France)	39969381100057	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
ONCO DESIGN USA	185 ALEWIFE BROOK PARKWAY 02138 CAMBRIDGE (Etats-Unis)		100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
ONCO DESIGN INC	MONTREAL (Canada)		100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
SYNERGIE MONTREAL	MONTREAL (Canada)		50 %	50 %	MEE	50 %	50 %	MEE

La société SYNERGIE MONTREAL est mise en équivalence de par l'influence notable que le groupe exerce sur la gestion de cette filiale.

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant.

2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Oncodesign sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2016 par le conseil d'administration. S'agissant d'une première consolidation, et à des fins de comparaison, l'exercice au 31 décembre 2015 a également été réalisé selon les mêmes méthodes et une seul année de flux de trésorerie est présentée. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Oncodesign assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Oncodesign exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;

- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée de 7 ans qui correspond à la durée moyenne résiduelle d'amortissement des immobilisations qui constituent l'écart d'acquisition.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2016, d'une durée de 12 mois. L'exercice 2015 couvre également une période de 12 mois pour toutes les entités.

3.2.5. Méthodes de conversions des comptes des sociétés étrangères

Les filiales constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

3.2.6. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont converties au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe Oncodesign sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	OUI	3.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.13
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	OUI	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	OUI	3.3.13

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnait pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	20 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 13 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 5 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Immobilisations en crédit-bail	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Electricité, plomberie, ascenseurs, sûreté	Linéaire	25 ans
Toiture, climatisation	Linéaire	20 ans
Façades	Linéaire	30 ans
Gros œuvres	Linéaire	50 ans

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Cette participation correspond à la part de 16 % du GIE Pharmimage dont le résultat est intégré fiscalement dans les résultats d'Oncodesign SA.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé au taux de 18 % ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires au taux de 33,33 % et 28 % en fonction de la date probable d'imputation.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

Elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'activité Prestation de service avec obligation de moyen. Le Chiffre d'Affaires est comptabilisé, à chaque fin de période, à l'avancement sur indication du Coordinateur d'étude et en fonction du reste à faire technique.

- L'activité Partenariat et Licencing
  - **Les refacturations contractuelles de dépenses de Recherche aux clients** sont calculées et comptabilisées au regard des dépenses réalisées sur la période selon un barème défini contractuellement.
  - **Droits d'accès à la technologie (Up front fees)**
    Quand les up front fees correspondent à un droit d'accès à une option ou à une technologie, ils sont comptabilisés au moment de la signature du contrat. Ces montants sont non remboursables.
  - **Paiement d'étapes ou Milestone**
    Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers devant être levées par Oncodesign. Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le client, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur Oncodesign SA tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	2015.12	Augm.	Dimin.	2016.12
Concessions, brevets & droits similaires	984	470	(18)	1 436
Autres immobilisations en cours	31	42		72
Total Immobilisations incorporelles	**1 014**	**512**	**(18)**	**1 508**

	2015.12	Dotations	Reprises Cessions	2016.12
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(409)	(122)	-	(531)
Total Amt/dép. immobilisations incor	**(409)**	**(122)**	**-**	**(531)**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les principaux mouvements d'acquisition concernent les dépôts de brevet sur la technologie Nanocyclix pour 330 K€.

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan soit :

- à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières ;
- à la valeur économique estimée lors de l'entrée dans le périmètre (cf. 1.1 Faits majeurs).

	2015.12	Augm.	Dimin.	Variations de Périmètre	2016.12
Terrains	184	-	-	2 000	2 184
Constructions	3 474	-	-	8 200	11 674
Installations tech, matériel & outillage	1 950	115	-	1 300	3 366
Autres immobilisations corporelles	473	72	-	-	545
Matériel informatique	314	141	-	-	455
Immobilisations corporelles en cours	-	14	-	-	14
Total Immobilisations corporelles	**6 395**	**342**	**-**	**11 500**	**18 238**

	2015.12	Dotations	Reprises Cessions	Variations des cours de	2016.12
Amt/Dép. constructions	(1 915)	(166)	-	-	(2 080)
Amt/Dép. Matériel informatique	(222)	(63)	-	(0)	(285)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(1 751)	(85)	-	-	(1 836)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(370)	(27)	-	-	(397)
Total Amt/dép. immobilisations corpo	**(4 257)**	**(341)**	**-**	**(0)**	**(4 598)**

	2015.12	2016.12
Total Immobilisations corporelles (net)	**2 138**	**13 640**

4.3. Immobilisations financières

	2015.12	Augm.	Dimin.	2016.12
Titres de participation	-	-	-	-
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-
Titres immobilisés	10	-	-	10
Prêts et cautionnements	221	21	(71)	171
Total Immobilisations financières	**231**	**21**	**(71)**	**181**

	2015.12	Dotations	Reprises	2016.12
Total Dép. immobilisations financières	-	-	-	-

	2015.12	2016.12
Immobilisations financières (net)	**231**	**181**

4.4. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se décomposent comme suit :

K€	2015.12	Résultat 2016.12	Variations des cours de change	Reclas.	2016.12
Titres Mis en Equivalence	(0)	(113)	(5)	118	0
Total	**(0)**	**(113)**	**(5)**	**118**	**0**

Les titres mis en équivalence négatifs sont reclassés au passif en autres provisions pour charges. Cf. 4.13.1.

4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

	Brut	Dépréciation	2016.12	Brut	Dépréciation	2015.12
Liaison neutral. profits IG s/ stocks	-		-	-		-
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	502	(46)	456	517	(58)	459
Stocks - en-cours de production	-	-	-	-	-	-
Stocks -pdts finis et intermédiaires	-	-	-	-	-	-
Stocks de marchandises	-	-	-	-	-	-
Total des stocks	**502**	**(46)**	**456**	**517**	**(58)**	**459**

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

	Brut	Dépréciation	2016.12	Brut	Dépréciation	2015.12
Clients et comptes rattachés	3 446	(157)	3 289	5 057	-	5 057
TOTAL des Clients et comptes rattachés	**3 446**	**(157)**	**3 289**	**5 057**	**-**	**5 057**

La baisse des créances clients provient en grande partie par la disparition de la créance BMS de 3 millions de Usd présente au 31/12/2015 et payée en janvier 2016.

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Dépréciation	2016.12	Brut	Dépréciation	2015.12
Fournisseurs débiteurs	103	-	103	107	-	107
Créances sur personnel & org. sociaux	3	-	3	11	-	11
Créances fiscales	431	-	431	280	-	280
Impôts différés - actif	0	-	0	0	-	0
Etats, impôts sur les bénéfices	1 929	-	1 929	1 856	-	1 856
Autres créances	1 078	-	1 078	-	-	-
Charges constatées d'avance	648	-	648	207	-	207
Total Autres créances et comptes de régul.	**4 339**	**-**	**4 339**	**2 461**	**-**	**2 461**

La créance de 1078 K€ se rapporte aux passif sociaux (CP/RTT/ Bonus) consécutif au rachat du centre François Hyafil. Ce montant a été versé par GSK en février 2017.

4.8. Echéancier créances

	Total brut							Dépréciation	Total net
	2016.12	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	< 5 ans	> 1 an	2016.12	2016.12
Titres immobilisés (AFS - non courant)	10	-	-	-	-	-	-	-	10
Prêts, cautionnements et autres créances - non cou	171	-	171	-	-	-	171	-	171
Total Immobilisations financières	**181**	**-**	**171**	**-**	**-**	**-**	**171**	**-**	**181**
Clients et comptes rattachés	3 446	3 446	-	-	-	-	-	(157)	3 289
Total Clients et comptes rattachés	**3 446**	**3 446**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(157)**	**3 289**
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	95	95	-	-	-	-	-	-	95
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	9	9	-	-	-	-	-	-	9
Créances sur personnel & org. sociaux	3	3	-	-	-	-	-	-	3
Créances fiscales	431	431	-	-	-	-	-	-	431
Etats, impôts sur les bénéfices	1 929	1 929	-	-	-	-	-	-	1 929
Comptes courants - actif - courant	123	123	-	-	-	-	-	-	123
Comptes courants groupe - non courant	24	-	24	-	-	-	24	-	24
Autres créances	1 078	1 078	-	-	-	-	-	-	1 078
Charges constatées d'avance	648	-	-	-	-	-	-	-	648
Total Autres créances	**4 339**	**3 667**	**24**	**-**	**-**	**-**	**24**	**-**	**4 339**
Total Créances	**7 966**	**7 113**	**195**	**-**	**-**	**-**	**195**	**(157)**	**7 808**

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

	2015.12	Dotations	Reprises	Variations des cours de changes	Variations*	Reclas.	2016.12
Dép. des stocks - MP, fourn. et approv.	- 58	- 46	58	-	-	- -	46
Total Dépréciations des stocks et en-cours	(58)	(46)	58	-	-	-	(46)
Dép. clients et comptes rattachés	-	(157)	-	-	-	-	(157)
Total Dép. a/créances clients et cptes. rattachés	-	(157)	-	-	-	-	(157)
Dép. comptes courants	-	-	5	-	-	(5)	-
Total Dép des autres créances	-	-	5	-	-	(5)	-
Total - Dépréciation de l'actif circulant	(58)	(203)	63	-	-	(5)	(203)

4.10. Trésorerie active

	Brut	Dépréciation	2016.12	Brut	Dépréciation	2015.12
Disponibilités	9 628	-	9 628	9 099	-	9 099
Intérêts courus non échus s/ dispo.	260	-	260	147	-	147
Total Disponibilités et VMP	**9 888**	**-**	**9 888**	**9 246**	**-**	**9 246**

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes de dépôts à terme pour 7 M€ et 2,6 M€ de liquidités bancaires.

4.11. Composition du capital social

- Au 31 décembre 2016, le capital social se compose de 6 818 412 actions d'une valeur nominale de 0,08 €uros.

4.12. Autres fonds propres

	2015.12	Augmentation	Diminution	2016.12
BPI - IMAKINIB	677	-	-	677
BPI - NEDO	95	-	35	60
BPI - IMODI	334	383	-	717
TOTAL des autres fonds propres	**1 106**	**383**	**35**	**1 454**

Les autres fonds propres sont constitués des avances conditionnées.

Ces avances conditionnées sont déterminées en fonction de la nature des dépenses qui composent les projets financés.

Notamment pour BPI, les dépenses de « Recherche Industrielles » constituent la base des subventions, les dépenses de « Développement Expérimental » constituent la base des avances conditionnées.

BPI ISI « Imakinib » (OSEO) : montant total maximum de 2 056 401 €

Financement de projet collaboratif, sur la période de 2009 à 2017 en partenariat initialement avec les sociétés Guerbet et Ariana.

Ce projet vise à développer de nouveaux radio-traceurs TEP spécifiques ciblant les inhibiteurs de kinases thérapeutiques afin d'accroître l'efficacité clinique et économique du diagnostic et du traitement en oncologie.

Le partenaire Guerbet a été remplacé par la société Cyclopharma. Les remboursements interviendront à partir de 2022.

BPI « Nedo » (OSEO) : montant total 140 000 €

Financement en partenariat avec l'institut CIEA au Japon et NEDO (équivalent BPI au japon) de développement de nouveau modèle expérimentaux.

Une avance remboursable a été accordée par OSEO pour 140 000 € le 12/02/2013 pour l'étude de développement de modèles innovants de souris humanisées pour l'évaluation de nouveaux agents anticancéreux, sous un délai de 27 mois à partir du 16/03/2012. Cette avance a été versée en intégralité à la signature du contrat. Cette aide correspond à 43.08 % des dépenses estimé du projet.

Sauf échec technique ou commercial du programme (et auquel cas Oncodesign serait amenée à payer un minimum de 56 K€), le remboursement de l'aide s'effectue par échéances trimestrielles de 8 750 € à partir du 30/09/2015 jusqu'au 30/06/2019.

Néanmoins, au plus tard, le 31/03 de chaque année, à compter du 1er janvier 2015, une annuité de remboursement égale à :

- 43,08 % du produit, hors-taxe, des cessions, concessions ou concessions de licences-brevets ou de savoir-faire- perçu au cours de l'année calendaire précédente lorsque les dites cessions ou concessions portent sur les résultats du programme aidé ;
- 43,08 % du produit, hors taxes, généré par la commercialisation et notamment la vente à un tiers ou l'utilisation par le bénéficiaire pour ses besoins propres des prototypes, préséries, maquettes, réalisés dans le cadre du programme aidé.

L'application du contrat ne saurait amener la société Oncodesign à rembourser à BPI une somme supérieure en principal au montant de l'aide qu'elle a perçue.

Le remboursement de 35 000 € correspond aux quatre échéances définies de l'année 2016.

BPI PSPC IMODI : montant total 1 230 282 €

PSPC (Projet Structurant des Pôles de Compétitivité)

Ce projet a pour but de mettre en place une filière nationale organisée et dédiée au développement de la médecine personnalisée.

Il est réalisé par 6 grands groupes industriels, 4 PME et 7 institutions académiques sur une durée de 7 ans.

Financement par BPI pour un montant de 1 166 972 € sous forme d'avance remboursable.

Oncodesign s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la somme de 1 360 000 € à compter de 2022 au plus tard et jusqu'en 2025 selon un échéancier défini.

D'autre part Oncodesign a reçu, dans le cadre de ce projet une subvention de 63 310 € pour le financement de la construction du dossier.

4.13. Provisions pour risques et charges

4.13.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	2015.12	Dotations	Variations de périmètre	RECLAS.	2016.12
Ecarts d'acquisition - passif	-	-	6 799	-	6 799
Reprise - écarts d'acquisition - passif	-	-	-	-	(81)
Total Ecart d'acquisition	-	-	6 799	-	6 718
Total provisions pour risques	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions et retraites	168	69	995	-	1 232
Provisions pour médailles du travail	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	22	18	-	118	159
Total provisions pour charges	190	87	995	118	1 390
Total provisions	190	87	7 794	118	8 109

L'entrée dans le périmètre du centre de recherche François HYAFIL a généré un écart d'acquisition négatif de 6 799 K€ qui se décompose en :

- plus-value sur l'acquisition des immobilisations corporelles pour 7 742 K€ net d'ID ;
- retraitement des indemnités de départ à la retraite pour -716 K€ net d'ID ;
- frais d'acquisition pour -227 K€.

4.13.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : Loi n°2011-1906 du 21 décembre 2011 ;
- turn-over : 8,3 % pour les salariés de - de 50 ans et 0 % pour ceux de + de 50 ans ;
- table de mortalité : INSEE 2008-2010 ;
- taux actualisation : 1,31 % (IBOXX) ;
- taux augmentation salaires : 2,5 % ;
- taux de charges : 30 %
- convention collective : de la pharmacie et de la chimie en fonction des sites.

4.14. Emprunts et dettes financières

4.14.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

	2016.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	2015.12
Emprunts auprès établiss. de crédit	818	301	517	-	139
Leasing & locations de biens	708	372	336	-	905
Autres emprunts	12	-	12	-	-
Intérêts courus sur emprunts	0	0	-	-	7
Total Dettes financières MLT	**1 538**	**673**	**865**	**-**	**1 051**
Total Dettes financières CT	**3**	**3**	**-**	**-**	**2**
Total Dettes financières	**1 542**	**676**	**865**	**-**	**1 054**

4.14.2. Variation des emprunts et dettes financières

	2015.12	AUGM.	DIMIN.	Variation	2016.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	139	850	(171)	-	818
Leasing & locations de biens	905	-	(197)	-	708
Autres emprunts	-	12	-	-	12
Intérêts courus sur emprunts	7	-	(7)	-	0
Total Dettes financières MLT	**1 052**	**862**	**(375)**	**-**	**1 538**
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)	2	-	-	1	3
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	-
Total Dettes financières CT	**2**	**-**	**-**	**1**	**3**
Total	**1 054**	**862**	**(375)**	**1**	**1 542**

4.15. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

- les fournisseurs

	2016.12	< 1 an	>1 an	2015.12
Dettes fournisseurs	2 222	2 222	-	920
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**2 222**	**2 222**	**-**	**920**

- les autres passifs

	2016.12	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	< 5 ans	> 1 an	2015.12
Clients et comptes rattachés	1 351	1 351	-	-	-	-	-	938
Dettes sociales	2 924	2 924	-	-	-	-	-	1 647
Dettes fiscales	144	144	-	-	-	-	-	205
Impôts différés	0	-	-	-	-	-	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes courants passifs	9	9	-	-	-	-	-	3
Autres dettes	-	-	-	-	-	-	-	48
Produits constatés d'avance	2 191	2 191	-	-	-	-	-	1 809
Total dettes diverses	6 620	6 620	-	-	-	-	-	4 650

Les dettes sociales représentent le pendant de la créance GSK, la variation s'explique par le passif social consécutif au rachat du centre François Hyafil de 1 078 K€. Ce montant a été payé par GSK en février (Cf. 4.7).

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	2016.12	2015.12
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de services	11 770	15 368
Autres refacturations avec marge	73	5
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	(574)	(848)
Total chiffre d'affaires	**11 269**	**14 525**

Le chiffre d'affaires 2015 comprenait le versement de l'up front BMS pour 3 M$.

5.2. Autres produits d'exploitation

	2016.12	2015.12
Subventions d'exploitation	1 411	216
Autres produits	1 831	1 732
Transferts de charges d'exploitation	99	249
Total Autres produits d'exploitation	**3 342**	**2 196**

La subvention GSK pour un montant de 1.3 M€ versée en décembre 2016 a été constatée en subvention d'exploitation.

Les autres produits se composent principalement des crédits d'impôt recherche pour 1 784 K€ en 2016 et 1 731 K€ en 2015.

5.3. Charges de personnel

	2016.12	2015.12
Rémunérations du personnel	(5 081)	(4 116)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 041)	(1 744)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	13	30
Total Charges de personnel	**(7 109)**	**(5 831)**

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

	2016.12	2015.12
Dotations aux Amort./Dép.immo.	(462)	(258)
Dotations aux amorts sur charges à répartir	-	-
Var. nette des dép. actif circulant	(139)	25
Var. nette des provisions	(87)	3
Total Variations nettes des amort. et des dép.	**(688)**	**(229)**

5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	2016.12	2015.12
Charges d'intérêts sur emprunt	(55)	(57)
Pertes de change	(123)	(125)
Total Charges financières	**(190)**	**(194)**

	2016.12	2015.12
Dividendes	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	-	-
Autres produits financiers	202	165
Total Produits financiers	**307**	**177**
Résultat financier	**117**	**(17)**

5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

	2016.12	2015.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	5	27
Autres produits exceptionnels	24	11
Total Produits exceptionnels	**29**	**39**

	2016.12	2015.12
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(21)	(32)
VNC des immo. incorp. cédées	(18)	-
Autres charges exceptionnelles	(0)	-
Dotations exceptionnelles	-	-
Total Charges exceptionnelles	**(39)**	**(32)**
Résultat exceptionnel	**(10)**	**7**

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail des postes du bilan

	2015.12	Incidence résultat	Variations de	2016.12
Impôts différés - actif	0	3 479	(3 479)	0
Impôts différés - passif	-	-	-	-
Solde net d'impôt différé	**0**	**3 479**	**(3 479)**	**0**

6.2. Ventilation de l'imposition différée par nature

	2015.12	Incidence résultat	Variations de	2016.12
Différences temporaires	(143)	(44)	279	91
Annulation des écarts de conversion	*37*	*(45)*	-	*(8)*
Retraitement PIDR	*56*	*10*	*279*	*345*
Retraitement Crédit-bail	*(237)*	*(9)*	-	*(245)*
Retraitements et Neutralisations	(129)	30	(3 757)	(3 856)
Activation des reports déficitaires	272	3 493	-	3 765
Solde net d'impôt différé par nature	**(0)**	**3 479**	**(3 479)**	**0**

Les déficits reportables ont été activés à hauteur de 11,3 M€ en base.

6.3. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables non activées sont de 6 814 K€.

6.4. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

	2016.12	2015.12
Impôts différés	3 479	0
Crédit d'impôt	20	-
Autres CIR non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	-	16
Total Impôt sur les bénéfices	**3 499**	**16**

6.5. Preuve d'impôt

	Base	IS	Taux d'IS
Résultat net des sociétés intégrées	**668**		
Impôts exigibles		-	
Impôts différés		(3 479)	
Crédits d'impôts / carry-back			
Charge d'impôt consolidée (A) et taux effectif		**(3 479)**	**123.76%**
Résultat net avant impôt	**(2 811)**	-	-
Impôt théorique au taux en vigueur (B)		(937)	33.33%
Ecart impôt théorique vs impôt consolidé (A-B)	**(2 542)**		

	Base	IS	Incidence taux d'impôt
Différence permanentes social	(20)	(7)	0.24%
Incidence des déficits reportables non activés précédemment	(5 520)	(1 840)	65.45%
Crédits d'impôts	(1 927)	(642)	22.85%
Incidence taux	(159)	(53)	1.89%
Total	**(7 626)**	**(2 542)**	**90.43%**

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements données

Néant

7.1.2. Engagements reçus

Néant

7.2. Effectifs moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	2016.12	2015.12
Ouvrier / Employé	12	8
Technicien /Agent de maitrise	55	47
Cadres	39	29
Dirigeants	2	2
Total Effectif	**108**	**86**

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de la mission légale s'élèvent à 40 K€.

8. Parties liées

8.1. Dirigeants : engagements en matière de pensions et indemnités assimilés

Néant

8.2. Dirigeants : rémunérations

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.